



Utilisation optimale des salles de sport



Non occupées, les salles de sport sont très onéreuses. C'est pourquoi il importe que le plus grand nombre possible d'enfants, d'adolescents et d'adultes puissent les utiliser quasiment toute l'année.



Pour parvenir à une bonne utilisation des salles, il convient parfois de remettre en question certains acquis... une tâche qui requiert beaucoup de concessions.



Une utilisation optimale des salles n'est possible qu'à partir du moment où tous les utilisateurs sont prêts à accepter des changements ou à faire des concessions. A cet égard, le concierge joue un rôle clé.



Le soir, les salles devraient également être mises à disposition de manière ininterrompue (p. ex. durant l'utilisation des vestiaires). Une solution possible consiste notamment à fixer de nouvelles cadences horaires.



0911.068

Editeur/Source:
Office fédéral du sport OFSPO
Service des installations sportives, 2532 Macolin
Courriel: sportanlagen@baspo.admin.ch, www.ofspo.ch
Auteur: Max Stierlin/Martin Schwendimann, OFSPO

Optimiser le moindre recoin

La construction et l'entretien d'une salle de sport représentent un lourd investissement. Les clubs et les sociétés sont très reconnaissants aux communes lorsqu'ils peuvent occuper les installations scolaires à peu de frais, voire gratuitement. Les communes apportent ainsi un soutien majeur au sport associatif.

Les installations sportives les plus chères sont celles qui restent vides en dehors des heures scolaires. Le week-end, les salles de sport accueillent non seulement des tournois, compétitions, cours et formations, mais aussi les «Open Sunday» à la grande joie des enfants. Durant les vacances scolaires, les associations sportives peuvent utiliser les salles pour leur entraînement, les «passeports vacances», des camps de sport ou d'entraînement, la formation des entraîneurs, etc. Idéalement circonscrit sur deux semaines, le grand nettoyage annuel ne devrait entraver que de manière réduite l'accès aux installations.

Souvent, les salles de sport possèdent différents propriétaires: les communes, les districts, parfois même le canton. Ajoutons que, souvent, l'armée, les foyers d'enfants ou les internats disposent également de salles que l'on pourrait ouvrir le soir au sport associatif. Pour garantir une exploitation optimale, il faudrait qu'un seul bureau se charge de coordonner la répartition des salles le soir à partir de 17h et le week-end.

Contrôler les besoins en espace

Dans de nombreux cas, il n'est sans doute pas inutile de contrôler l'utilisation des espaces par les différents acteurs: un cours de gym mère-enfant requiert-il vraiment l'infrastructure d'une salle de sport? La salle du jardin d'enfants ou l'aula de l'école ne suffiraient-elles pas? La salle de paroisse n'est-elle pas tout aussi appropriée pour une heure de gymnastique? Ces solutions sont déjà appliquées et font leurs preuves au quotidien. Et puis: est-il vraiment nécessaire que chaque groupe dispose d'une salle à lui seul? Avec un peu de bonne volonté et une meilleure concertation, il pourrait en être autrement. L'un des groupes pourrait, par exemple, utiliser le terrain en asphalte devant la salle ou une moitié de salle. En outre, l'organisation de programmes communs (tournois, circuits d'entraînement, parcours, etc.) pourrait réduire nettement les temps de préparation des responsables.

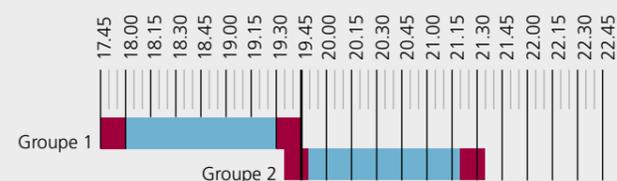
Réadapter le mode d'utilisation

L'occupation effective des installations par les groupes d'entraînement doit donc être régulièrement contrôlée. Pourquoi ne pas fixer des effectifs minimaux dans les règlements? Il n'est pas concevable que six joueurs occupent une salle entière, tandis qu'une trentaine de juniors attendent leur tour ou doivent se rabattre sur la commune voisine.

Par manque d'espace, nombre de communes ont négocié de nouveaux horaires d'utilisation. Mais la mise en œuvre d'un plan d'occupation suppose une grande disposition au changement et un certain tact. On peut optimiser le mode en accordant la salle uniquement pour le temps où on en a vraiment «besoin». Voici quelques cas de figure possibles.

Deux leçons par soir

La grille horaire souvent utilisée pour l'occupation des salles est la suivante:

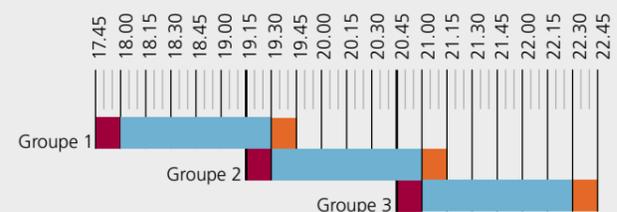


Ces plages d'occupation incluent l'utilisation des vestiaires et des douches. A 22h00, salle et parking doivent être libérés.

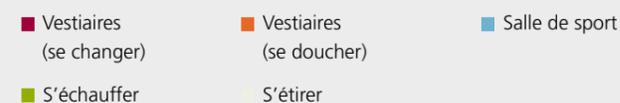
Trois leçons de 90 minutes.

Changement/douche avant et après la leçon

Pourquoi laisser la salle vide pendant que les gens se changent et se douchent? Ce temps inexploité pourrait servir à une autre équipe pour un entraînement de 90 minutes.

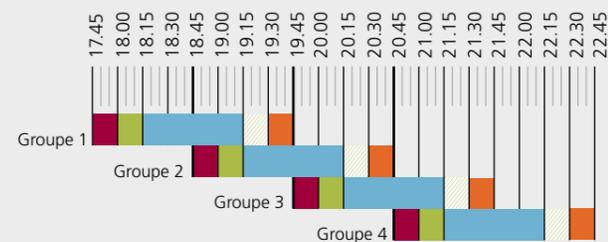


L'utilisation commune des vestiaires nécessite des mesures d'accompagnement (consignes pour les objets de valeur) et une planification entre les groupes concernés.



Quatre leçons de 90 minutes. Vestiaires et douche en parallèle

Pourquoi ne pas déplacer la mise en train et le retour au calme dans les pièces annexes: cage d'escalier, entrée, couloir, salle de musculation, etc.? Et utiliser la salle uniquement quand on en a vraiment besoin (hauteur de plafond, installations, taille du terrain)?



L'utilisation commune des vestiaires nécessite des mesures d'accompagnement (consignes pour les objets de valeur) et une planification entre les groupes concernés.

Conseil:

Dans un vestiaire, on se change, on se douche après l'activité et on se rhabille. Mais pourquoi laisser une salle remplie d'habits pendant l'heure de sport?

L'exemple suivant – vu à Berne-Weissenstein – montre que l'on peut fonctionner autrement: les vestiaires ne comprennent plus de patères. Les vêtements sont rangés dans les sacs et entreposés dans une consigne mobile, qui quitte le vestiaire avec l'équipe pour être rangée dans une niche prévue à cet effet. Pendant que les athlètes s'entraînent, le vestiaire peut donc être utilisé par une autre équipe. A la fin de l'entraînement, la consigne mobile est ramenée dans le vestiaire.

On pourrait également envisager une consigne fixe dans les vestiaires. L'utilisation multiple des vestiaires permet d'en réduire le nombre et de limiter la taille des bâtiments.

Trouver des solutions ensemble

Beaucoup de communes doivent faire face à une augmentation du nombre d'équipes de sport. A cela s'ajoutent depuis peu les cours annuels de J+S-Kids. En soi, tout cela est positif. Mais sans la disposition des différentes associations à se concerter, à collaborer et éventuellement à changer leurs habitudes d'entraînement, beaucoup de groupes restent littéralement sur le pas de la porte. Peut-être est-il judicieux d'attribuer une soirée entière à une même association. Entre bons collègues, il est toujours plus facile de dialoguer et de trouver des solutions. De plus, les associations pourraient planifier avec flexibilité les entraînements de leurs équipes. Pour optimiser l'utilisation des salles, il faut donc une meilleure coordination entre les associations et les offices communaux compétents. Ce n'est qu'ainsi que les nombreux groupes et équipes pourront profiter pleinement des investissements réalisés.

Impliquer les responsables

Il ne faut pas oublier d'impliquer les personnes concernées sur place: le concierge est responsable de l'entretien, de l'ordre et du nettoyage. Si on l'informe à temps des changements, il n'en sera que plus disposé à les appuyer. Pour un concierge, tout changement ou une utilisation accrue de la salle entraînent généralement un surcroît de travail. Heureusement, nombre d'entre eux se voient comme des prestataires dévoués au service du sport associatif.

Il est clair que cette charge supplémentaire doit être rémunérée ou compensée par la coopération des associations. Il ne suffit pas d'exiger, chacun doit contribuer à trouver une meilleure solution dont tout le monde profitera. Si les associations utilisent plus les locaux, elles devront aussi fournir une aide supplémentaire. Ce système fonctionne déjà en divers endroits. Dans de nombreuses salles, des membres d'associations assument le rôle de «concierge du soir ou du week-end» et se chargent du contrôle final (eau, chauffage, fenêtres) et de la fermeture. Ils confirment la prise en charge et la transmission en bonne et due forme des locaux et signalent les réparations nécessaires.

Entretien de bonnes relations

Il est fréquent qu'un membre du comité d'une association sportive se charge d'entretenir un bon contact avec le service administratif des installations sportives. Les concierges d'associations doivent être initiés et rendre régulièrement des comptes. Pour diminuer les frais d'entretien élevés, plusieurs communes ont convenu avec les utilisateurs des salles que ceux-ci participent au nettoyage, en passant par exemple la serpillière après l'entraînement.

La proximité peut occasionnellement créer des frictions. Mais il est plus facile de résoudre les problèmes lorsque les acteurs se connaissent. Un tournoi, une soirée fondue ou une journée de ski sont autant d'occasions pour que d'une simple cohabitation naisse une collaboration harmonieuse.